

Masse de ragréage pour objet à base de ciment, résistante à l'humidité

UZIN NC 161

Masse de ragréage de sol autolissante pour tout support courant du bâtiment et en systèmes MT sur un support humide en ciment, épaisseur de 3 - 20 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ Ragréer, égaliser et niveler un support à base de ciment ayant une humidité résiduelle ou ascendante, pour la pose postérieure d'un revêtement de sol textile ou souple résistant à l'humidité.
- ▶ Ragréer, égaliser et niveler un support à base de ciment (en permanence) humide, par ex. surface de sol intérieure en milieu humide et en milieu humide permanent.
- ▶ Ragréer, égaliser et niveler un support résiduel humide à base de ciment sous un primaire anti-humidité, comme par ex. UZIN PE 460, UZIN PE 480 ou UZIN PE 414 BiTurbo.

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ de l'humidité résiduelle, support en béton et chape à base de ciment sans eau stagnante
- ▶ une chape sulfate de calcium
- ▶ un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- ▶ une chape d'asphalte coulée existante ou neuve IC 10 et IC 15
- ▶ une chape magnésite ou xylolith
- ▶ un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- ▶ une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- ▶ une forte sollicitation en milieu résidentiel et commercial, par ex. bureau, maison d'habitation, maison de retraite, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
22	
01/01/0097.01	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C30-F7	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C30
Flexural strength	F7

AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN NC 161 est une masse de ragréage et d'égalisation spécialement conçue pour un support à base de ciment en contact avec le terrain, avec une humidité résiduelle ou soumis à une remontée d'humidité. Pour la pose postérieure de tout type de revêtement de sol textile et souple ou de parquet. Aptitude au pompage, pour usage en intérieur.

- ▶ pas de limite à l'humidité résiduelle sur un support à base de ciment
- ▶ résistant à l'humidité alcaline
- ▶ bonne propriété d'écoulement
- ▶ bon pouvoir absorbant

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	sac papier
Conditionnement	20 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	4 litres par sac de 20 kg
Couleur	gris
Consommation	ca. 1,5 kg/m ² /mm
Temp. idéale de mise en oeuvre	15 - 25 °C
Mise en oeuvre	30 - 40 minutes*
Circulable	après env. 3 heures*
Recouvrable	voir "recouvrabilité"
Temp. min. de mise en oeuvre	5°C au sol
Étalement	env. 140 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A1fl selon DIN EN 13 501-1

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- ragréer, égaliser et niveler un support à base de ciment avec une humidité résiduelle, avant la mise en œuvre d'un vitrificateur ouvert à la diffusion de vapeur, comme par ex. UZIN EP 20 ou UZIN EP 21

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN - sur un support à base de ciment humide ou avec une humidité résiduelle, utiliser UZIN PE 360 PLUS. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

Verser 4 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (20 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN.

Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau. Le rendu et la surface, déjà excellents, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

REVÊTABILITÉ :

Revêtement	Épaisseur	Recouvrable
résistant à l'humidité alcaline (par ex. PVC, caoutchouc ou revêtement de sol textile)	3 - 5 mm	env. 24 heures*
	jusqu'à 10 mm	env. 48 heures*
	jusqu'à 20 mm	env. 96 heures*
UZIN EP 20 / UZIN EP 21	3 - 10 mm	env. 24 heures*
	jusqu'à 20 mm	env. 48 heures*
application d'un Système anti-humidité résiduelle, par ex UZIN PE 460	3 - 5 mm	env. 24 heures*

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative

Instruction de mise en œuvre en cas de forte humidité:

- En cas d'utilisation sur un support humide, tous les produits utilisés se doivent d'être résistants à l'humidité alcaline ou ouverts à la diffusion de vapeur. Si les produits et revêtements de sol ne satisfont pas ces exigences, il faut travailler avec un primaire anti-humidité comme par ex. UZIN PE 480, UZIN PE 460 ou UZIN PE 414 BiTurbo. Il est possible de les appliquer directement sur UZIN NC 161.
- Un béton doit avoir au minimum 28 jours. Dans les zones où l'humidité ascendante provoque une pression hydrostatique, veiller à la présence d'une étanchéité intacte de l'ouvrage.
- Au moment de la pose, le climat au-dessus de la dalle de béton, du radier ou du support en ciment doit afficher une température donnée d'au min. 18°C et une humidité relative de l'air de max. 65 %. Dans les 72 heures suivant la pose, l'humidité relative de la pièce ne doit pas dépasser 65 %.
- UZIN NC 161 ne constitue pas une barrière à l'humidité et ne protège donc pas le revêtement de sol de l'humidité du support.
- Toujours respecter les directives du fabricant de revêtement de sol concernant l'humidité relative max. du revêtement de sol ainsi que l'utilisation prévue du produit.

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Acclimater le lieu de pose, la colle et le revêtement de sol dans un bâtiment fermé à 18°C minimum durant au moins 72 heures avant, pendant et 72 heures après la pose.
- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue. Post-mélangeur recommandé.
- Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.

- ▶ Pour une nouvelle chape d'asphalte coulée, l'épaisseur de la couche est de max. 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulée couverte d'anciennes couches adhérentes, l'épaisseur de la couche est de max. 3 mm.
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur.
- ▶ Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragrée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).
- ▶ Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
 - Notice TKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission
- ▶ DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Conserver hors de la portée des enfants. Tenir ce produit hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit sec à température modérée en emballage d'origine. Refermer rapidement et hermétiquement les emballages entamés. Portez des gants de coton imprégnés de nitrile et un pantalon de travail. Pendant le mélange, porter un masque anti-poussière et des lunettes de protection. Assurer une bonne ventilation durant l'utilisation et le séchage du produit. Ne pas manger,

ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. Éviter le contact prolongé du produit avec la peau. Après contact avec la peau, rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau. Plus le produit fraîchement mélangé reste longtemps en contact avec la peau, plus le risque de lésions de la peau est important. Ne pas verser le produit dans les égouts, l'eau ou le sol. Nettoyer les outils juste après utilisation avec de l'eau et du savon. Pour l'obtention après travaux d'un air ambiant sain, il faut s'assurer que le support, le primaire et le ragréage soient parfaitement secs et également respecter les conditions de mise en œuvre des revêtements de sol ainsi que les normes en vigueur. Informations pour les personnes allergiques : +49 731 4097-0 (Allemagne).

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.